Elémen'terre

Agir pour la transition écologique et sociale des événements d'Occitanie

Guide du Label

Événements détonnants

Guide du Label

Événements détonnants

Label des événements éco-responsables en Occitanie

Coordination du guide : Béatrice Magnier, Coordinatrice d'Elémen'terre
Rédaction : Marie Berjonneau et Flavie Roux, chargées de mission label, Béatrice Magnier
Graphisme et illustration : ©Estelle Grossias - estellegrossias.com
Version du guide : V2 - Février 2026

Sommaire

1. INTRODUCTION PAGE 6

a. Culture et transition écologique : un défi à relever, une opportunité à saisir 6
b. Présentation d'Elémen'terre 7

2. PRÉSENTATION DU LABEL ÉVÉNEMENTS DÉTONNANTS PAGE 8

a. Pourquoi entrer en démarche de labellisation ? 8
b. Les événements concernés 10
c. Durée de validité de la labellisation 10
d. Le Comité d'éthique 10
e. Historique du projet 11
d. Développement d'un réseau de relais territoriaux pour un accompagnement de proximité 12

3. LE RÉFÉRENTIEL, SOCLE DU DISPOSITIF PAGE 13

a. Les enjeux et leviers du référentiel 13
b. Trois niveaux de labellisation 14
c. Engagements prioritaires et complémentaires 16
d. Ajout volontaire d'engagements 17
e. Ressources et exemples 17

4. LE PROCESSUS DE LABELLISATION PAGE 18

Phase 0 : Lancer la démarche de labellisation 18
Phase 1 : Préparation et accompagnement en amont 19
Phase 2 : Évaluation des engagements pris 21
a. Processus classique 21
b. Processus allégé 23
Phase 3 : Labellisation après événement 24
Récapitulatif des 4 phases 25

5. LES RÔLES ET ENGAGEMENTS PAGE 26

a. De la structure accompagnatrice 26
b. De l'événement en démarche de labellisation 26

6. LA COMMUNICATION : VALORISER SA DÉMARCHE DE LABELLISATION PAGE 27

a. Communication par l'événement 27
b. Communication par la structure accompagnatrice 28

7. LE COÛT DE LA LABELLISATION PAGE 29

a. Les frais directs 29
b. Les frais indirects 29

8. LES LIENS AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS PAGE 30

a. Auto-diagnostic en ligne "Démarche d'éco-responsabilité des événements en Occitanie" 30
b. Le Label et la Fête, label régional de promotion de la santé et du bien être en milieu festif 30
c. Le CACTÉ - Le Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique du ministère de la Culture 31
d. Le label Événement éco-engagé du Reeve 32
e. Le label départemental "Manifestation Verte d'Ariège" 32
f. La charte des évènements zéro déchet du SYDED du Lot 33
g. Fairly Score : un outil complémentaire au label 33

ANNEXES PAGE 35

Annexe 1 - Référentiel du label Evénements détonnants : détail des engagements par enjeu 37

Enjeu 1 - Structurer sa démarche et progresser 38
Enjeu 2 - Respecter le site d'accueil 40
Enjeu 3 - Réduire l'impact des déplacements (éco-mobilité) 42
Enjeu 4 - Limiter sa consommation de ressources (sobriété) 44
Enjeu 5 - Manger durable 46
Enjeu 6 - Tendre vers le zéro déchet 48
Enjeu 7 - Favoriser l'accueil de toutes et tous (inclusion, accessibilité et non-discrimination) 50
Enjeu 8 - Embarquer les publics dans la transition écologique et sociétale (mobilisation) 52
Enjeu 9 - Numérique responsable 54

Annexe 2 : Les engagements prioritaires par niveau 56

Engagements prioritaires pour le niveau 1 57
Engagements prioritaires pour le niveau 2 58
Engagements prioritaires pour le niveau 3 60

1. Introduction

a. Culture et transition écologique : un défi à relever, une opportunité à saisir

Marqué par une dynamique de croissance soutenue, le secteur culturel doit aujourd'hui composer avec des enjeux environnementaux majeurs, notamment la préservation des ressources naturelles et l'urgence climatique. Festivals, concerts, expositions et autres événements évoluent dans un modèle qui doit désormais intégrer ces défis pour s'inscrire dans une trajectoire durable.

Dans le cadre des engagements pris avec l'Accord de Paris, la filière culturelle a un rôle important à jouer. La réduction de l'empreinte carbone avec les enjeux de mobilité douce, de restauration durable et de limitation des consommations d'énergie mais aussi des enjeux d'accessibilité et d'inclusion sont autant de leviers à actionner pour engager une transformation nécessaire.

Cette évolution n'est pas seulement une contrainte, mais aussi une opportunité. Les événements culturels sont des espaces uniques d'expérimentation et de diffusion de nouvelles pratiques. Ils permettent de tester des solutions innovantes en matière d'éco-responsabilité et d'impliquer activement les publics. En adoptant des formats plus durables – alimentation végétale, circuits courts, logistique repensée, sobriété énergétique, gestion optimisée des ressources – ils démontrent concrètement qu'un autre modèle est possible.

Mieux encore, ils sont de puissants vecteurs de transformation des comportements. Par leur dimension immersive et participative, ils sensibilisent, inspirent et rendent accessibles des pratiques plus vertueuses, contribuant ainsi à l'évolution des habitudes bien au-delà du temps de l'événement. Un festival zéro déchet, un concert alimenté par des énergies renouvelables, la mutualisation de matériel scénographique, ne sont pas que des initiatives isolées, elles préfigurent des usages appelés à se généraliser et à s'ancrer dans le quotidien.

L'enjeu est d'autant plus pressant que les effets du dérèglement climatique impactent déjà le secteur. Les festivals, notamment ceux en plein air, font face à une augmentation des coûts d'assurance, tandis que la multiplication des épisodes climatiques extrêmes (canicules, orages) entraîne des annulations et une baisse de fréquentation.

Face à ces défis, il est essentiel d'accompagner les événements dans leur transition. C'est la mission que s'est donnée Elémen'terre. Le label Événements détonnants contribue à cet objectif, en proposant un cadre pour faciliter l'adoption d'une démarche éco-responsable ambitieuse, concrète et mesurable, pour que les événements culturels restent un moteur de transformation positive et durable.

b. Présentation d'Elémen'terre

Créée en 2008, Elémen'terre est une association qui a pour mission d'agir en faveur de la transition écologique et sociale des événements en Occitanie.

À travers l'accompagnement de manifestations culturelles, Elémen'terre cherche à impulser un changement structurel auprès de l'ensemble des acteurs qui les composent - lieux de diffusion, prestataires, artistes, collectivités, publics - afin de contribuer à l'émergence d'une société plus juste, durable et résiliente.

Forte de son expertise de terrain, de la richesse de son réseau et de son ancrage territorial, Elémen'terre est un acteur structurant de la transition écologique et sociale en Occitanie, notamment dans le secteur culturel. Son rôle de point focal régional lui permet de tisser des liens avec un écosystème dense de dispositifs et de partenaires nationaux, régionaux et locaux, qui œuvrent chacun à leur niveau pour favoriser cette transition collective.

Elémen'terre anime un réseau régional d'événements engagés dans la transition et facilite leur mise en action pour générer un impact positif sur l'environnement et la société. C'est également un organisme de formation qui permet de favoriser la montée en compétences des acteur·ices par l'acquisition de connaissances et l'appropriation d'outils essentiels à la transition écologique et sociale de leurs pratiques professionnelles.

Elémen'terre structure ses actions autour de trois pôles :

↘ **Accompagnement global des événements vers l'éco-responsabilité** (conseil, animation de chantiers collectifs, accompagnement personnalisé via le label Événements détonnants, mise en réseau, création de ressources…);

↘ **Formations sur les enjeux de la transition écologique et sociale** pour les organisateur·ices d'événements et les acteur·ices du secteur culturel;

↘ **Mutualisation de matériel réutilisable** (gestion d'une plateforme de vaisselle, accompagnement à l'installation d'une telle plateforme sur son territoire, mise à disposition de matériel pour la gestion des déchets etc.).

2. Présentation du label Evénements détonnants

Le label Événements détonnants est conçu comme un outil de progression pratique et opérationnel pour accompagner les équipes organisatrices dans leur transition écologique.

En intégrant le label de manière volontaire, les événements bénéficient d'un cadre structurant pour faire évoluer leurs pratiques, expérimenter de nouvelles actions, s'inspirer d'autres initiatives et accéder à de nombreuses ressources. Le label leur permet de légitimer et valoriser leurs engagements auprès de leur public, de leurs partenaires, de leurs financeurs et de l'ensemble du secteur professionnel.

Piloté par Elémen'terre, le label a été co-construit dès son origine avec une quinzaine de structures régionales, pour refléter la diversité des réalités du terrain et répondre au plus près aux besoins des organisateur·ices. Cette approche collaborative garantit un dispositif ancré localement et adapté aux spécificités des événements d'Occitanie.
Le label bénéficie du soutien institutionnel de la DREAL Occitanie, de la Région Occitanie et du Centre National de la Musique.

a. Pourquoi entrer en démarche de labellisation ?

Ce label est une réelle opportunité d'affirmer un engagement concret en faveur de la transition écologique et solidaire, de structurer les démarches engagées, et de renforcer la visibilité des actions mises en œuvre auprès du public, des partenaires et des financeurs.

Pensé comme un outil de transformation positive, ce label valorise les initiatives existantes tout en incitant à intégrer davantage de pratiques durables et inclusives. Il s'adresse à tous les niveaux d'engagement, avec l'objectif d'encourager une dynamique de progrès. Le label repose sur une logique d'amélioration continue, visant à intégrer progressivement l'éco-responsabilité dans tous les aspects de l'organisation.

Les retours d'expérience d'événements accompagnés montrent de quelles façons la labellisation agit comme un levier structurant. Elle permet de passer d'actions ponctuelles à une démarche globale et cohérente, fédérant les équipes, les partenaires et les publics autour d'une vision commune.

En vous engageant dans la labellisation, vous pourrez :

- ☐ Identifier et analyser les impacts de vos événements ;
- ☐ Structurer votre démarche à l'aide d'un référentiel partagé et de ressources synthétiques et précises ;
- ☐ Déployer des actions concrètes et pertinentes ;
- ☐ Mobiliser vos équipes et partenaires dans une dynamique collective ;
- ☐ Valoriser votre engagement auprès de vos publics et interlocuteurs institutionnels ;
- ☐ Garantir la crédibilité de vos actions par une évaluation transparente ;
- ☐ Inscrire votre événement dans une logique d'amélioration d'une édition à l'autre ;
- ☐ Avoir un regard extérieur sur votre démarche ;
- ☐ Découvrir d'autres événements engagés, et échanger, partager ensemble vos bonnes pratiques et vos difficultés.

Tout au long du processus, vous serez accompagnés et suivis de façon individuelle, avec des outils spécifiques, pour vous aider à réussir cette transition.

L'accompagnement d'Elémen'terre à travers la labellisation nous a permis de passer à un niveau bien supérieur de prise en compte des enjeux d'éco-responsabilité !

Grâce aux bonnes pratiques partagées par les autres festivals, nous avons gagné en précision, mis en place des outils comme une charte à destination de nos équipes et de nos publics, une communication plus importante sur les mobilités douces ou encore la valorisation de nos actions internes (politique zéro avion, alimentation 100% végétale, etc.).

Camille Mathon

Directrice artistique de La Petite – Girls Don't Cry Festival

b. Les événements concernés

Le label est ouvert à différents types d'événements ayant une envergure significative (jauge de 500 personnes minimum) : événements culturels, professionnels (salons, congrès, foires…) ou populaires (férias, fête de village, etc…).

Pour rester en cohérence avec de nos capacités d'accompagnement, nous accordons la priorité aux événements culturels. Les événements sportifs ne sont, à ce jour, pas éligibles à la labellisation, d'autres dispositifs spécifiques leur étant dédiés, comme la Charte des 15 engagements du Ministère des Sports et du WWF ou les chartes mises en place par certaines fédérations nationales.

c. Durée de validité de la labellisation

La labellisation est attribuée pour une seule édition. Elle doit donc être renouvelée chaque année. Cette temporalité permet d'encourager une amélioration continue, en tenant compte des évolutions de votre événement, de vos moyens et de vos priorités.
Chaque édition est ainsi l'occasion de réinterroger vos pratiques, d'aller plus loin si vous le souhaitez, ou de consolider les bases. L'accompagnement est pensé pour s'adapter à votre rythme, en proposant un suivi allégé si vous choisissez de reconduire votre engagement sans engager de nouveaux changements (voir partie 3 pour plus de détails).

d. Le Comité d'éthique

Un comité d'éthique a été mis en place afin de garantir la cohérence des événements labellisés avec l'éthique et les valeurs portées par le label.

Ce comité peut être sollicité par les membres d'Elémen'terre, par les relais territoriaux ou par des personnes extérieures si le contenu de l'événement, son format, son modèle socio-économique ou la structure qui le porte leur semblent trop éloignés des questions de transition écologique et sociale. Ce comité peut être sollicité durant toute la démarche de labellisation : avant même la signature de la convention, au cours du processus, ou après l'évaluation sur site.

Il est composé de 9 membres, répartis en plusieurs collèges : Elémen'terre (1 voix), un collège des événements labellisés (2 voix), un collège de fédérations professionnelles (2 voix), un collège de structures d'accompagnement des événements (2 voix) un collège de la société civile (2 voix). Le mandat est de 2 ans.

e. Historique du projet

Le label Événements détonnants s'est construit en plusieurs étapes clés :

2020/2021 – Conception du dispositif

Pour répondre à une demande émanant d'événements locaux, Elémen'terre lance un groupe de travail réunissant des structures de la région Occitanie pour élaborer un label dédié aux événements éco-responsables en Occitanie. Des sous-groupes travaillent sur la définition du référentiel, le processus de labellisation, la stratégie de communication et le modèle économique du projet.

2022 – Phase d'expérimentation

7 festivals culturels testent le dispositif afin d'évaluer sa pertinence et son applicabilité sur le terrain, et de s'assurer qu'il répond aux besoins concrets des organisateurs.ices.

Novembre 2022 : Bilan et première remise de labels

Réunion de bilan pour ajuster le dispositif en fonction des retours des événements pilotes. Première cérémonie de remise des labels lors de la 4ème édition des Rencontres Régionales des Événements Responsables organisées par Elémen'terre.

Mars 2023 : Lancement officiel du label

Conférence de presse annonçant officiellement le lancement du label Événements détonnants, en présence de Mme Claire Fita, Vice-Présidente de la Région Occitanie, élue à la Culture.

2023 - 2025 : Croissance du dispositif

En 2023, 22 événements demandent la labellisation, dont les 7 festivals ayant participé à l'expérimentation.
En 2024, 40 événements rejoignent la démarche, dont 24 nouveaux.
En 2025, 56 événements sont accompagnés, répartis sur l'ensemble des 13 départements d'Occitanie.

2025-2027 : Structuration et déploiement d'un réseau de relais territoriaux

Face à l'essor du dispositif, Elémen'terre engage à partir de 2025 une nouvelle phase de développement visant à structurer le déploiement territorial du label. Cette période marque le lancement d'une dynamique progressive d'essaimage, avec l'objectif d'identifier et d'intégrer chaque année de nouveaux relais territoriaux.

d. Développement d'un réseau de relais territoriaux pour un accompagnement de proximité

Pour accompagner l'essor du dispositif et répondre à l'augmentation du nombre d'événements engagés dans la démarche, Elémen'terre a fait le choix de structurer le déploiement du label autour d'un réseau de relais territoriaux.

Elémen'terre conserve un rôle central de pilotage du dispositif. L'association en assure la gouvernance, garantit la cohérence et l'évolution du label, et anime les principales étapes de la démarche. Les relais territoriaux accompagnent quant à eux les événements de leur département dans la démarche de labellisation, en s'appuyant sur les outils du label et une méthode commune.

Elémen'terre poursuit l'accompagnement direct en Haute-Garonne et assure l'accompagnement des événements situés dans les territoires non encore couverts par un relais territorial.

En 2025, trois relais ont été intégrés : l'association Transition citoyenne en Gascogne (Gers), le RéeL-CPIE de Lozère et SANAE (Hérault). L'objectif est d'intégrer cinq nouveaux relais en 2026, puis quatre supplémentaires en 2027. Chaque relais bénéficie d'une formation dédiée afin de garantir l'homogénéité des pratiques et la qualité de l'accompagnement sur l'ensemble des territoires.

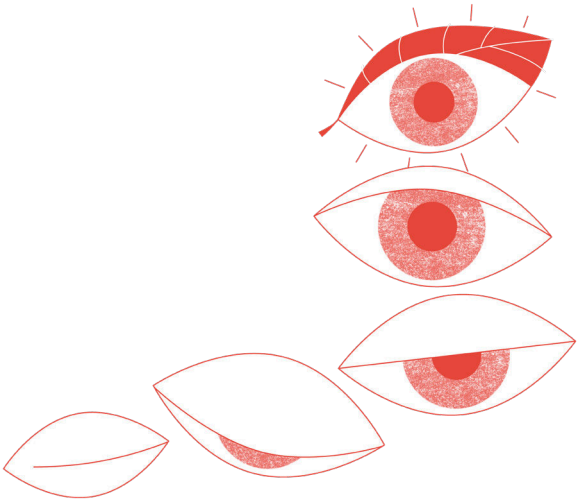

3. Le référentiel, socle du dispositif

Le référentiel est conçu comme une feuille de route pour structurer et renforcer votre démarche éco-responsable. Il propose une série d'engagements concrets pour intégrer la transition écologique et sociale à vos organisations.

Disponible pour tous les événements, il peut être utilisé aussi bien dans le cadre du label que de façon indépendante, comme un outil méthodologique pour guider toute initiative éco-responsable.

Ce référentiel est inspiré du label Événement éco-engagé du Reeve (Réseau des éco-événements en Pays de la Loire - voir partie 8). Il a été enrichi et adapté aux spécificités de la région Occitanie par les membres du groupe de travail du label et avec l'expertise d'acteurs locaux sur des thématiques clés. Il fait l'objet d'une révision annuelle afin de rester aligné avec les évolutions réglementaires, les retours de terrain et les pratiques en constante évolution.

→ **Retrouvez l'intégralité du référentiel en annexe pour explorer l'ensemble des enjeux, leviers et engagements.**

a. Les enjeux et leviers du référentiel

Le référentiel s'organise autour de neuf grands enjeux, conçus pour intégrer les multiples facettes de la transition écologique et sociale à toutes les étapes de l'organisation d'un événement. Chacun de ces enjeux est décliné en plusieurs leviers d'action, eux-mêmes traduits en 129 engagements opérationnels.

Enjeu 1
Structurer sa démarche et progresser

Enjeu 2
Respecter le site d'accueil

Enjeu 3
Réduire l'impact des déplacements (mobilité)

Enjeu 4
Limiter sa consommation de ressources (sobriété)

Enjeu 5
Manger durable

Enjeu 6
Tendre vers le zéro déchet

Enjeu 7
Favoriser l'accueil de toutes et tous (inclusion, accessibilité et non-discriminations)

Enjeu 8
Embarquer les publics dans la transition écologique et sociétale (mobilisation)

Enjeu 9
Numérique responsable

b. Trois niveaux de labellisation

Le label se décline en trois niveaux progressifs, permettant à chaque événement de s'engager à son rythme dans une démarche éco-responsable. L'objectif est d'encourager une amélioration continue, d'édition en édition, soit en consolidant les actions existantes au sein d'un même niveau, soit en atteignant un niveau supérieur. Chaque niveau repose sur un ensemble d'engagements **prioritaires** et **complémentaires** à prendre (comme défini dans le paragraphe ci-contre).

Niveau 1 : 30 engagements
(16 prioritaires + 14 complémentaires)

Niveau 2 : 55 engagements
(37 prioritaires + 18 complémentaires)

Niveau 3 : 75 engagements
(55 prioritaires + 20 complémentaires)

→ À chaque changement de niveau : tous les engagements prioritaires des niveaux précédents s'ajoutent aux engagements à mettre en œuvre pour le niveau visé.

Afin de valoriser le travail réalisé par les événements même s'ils ne peuvent pas atteindre le niveau 1 du label, **il existe un niveau "Premier pas".** C'est un niveau d'encouragement, et bien qu'il ne soit pas un objectif en soi, il peut être attribué aux événements qui se rapprochent des critères du niveau 1, et qui ont démontré une vraie dynamique pour y arriver. En revanche, si l'événement est trop éloigné de ces attendus, le label ne sera pas délivré.

Ecaussystème s'est engagé naturellement dans le label des Événements détonnants il y a 3 ans. Nous trouvions intéressant de disposer d'un référentiel et d'une méthodologie afin de structurer notre démarche et la partager.

Il était intéressant de découvrir la multitude des enjeux et leviers que nous ne connaissions pas ou ne maîtrisions pas. L'accompagnement permet de se donner des temps de passage afin de concrétiser année après année de nouvelles actions.

Enfin les temps d'échanges au cours des co-évaluations, formations ou rencontres sont productifs car nous côtoyons des confrères ayant les mêmes problématiques.

Joris Gauchet

Directeur adjoint - Festival Ecaussystème

Niveau 1

événement détonnant 2030 • Niveau 1

Mise en place d'une démarche éco-responsable accessible et concrète. Ce niveau repose sur des actions ne nécessitant pas de ressources financières spécifiques.

✓ **16 engagements prioritaires** pour obtenir le niveau 1

+ 14 engagements complémentaires à choisir librement dans le référentiel

→ Un minimum de **30 engagements sur les 129** proposés sont à valider

Niveau 2

événement détonnant 2030 • Niveau 2

Pérennisation de la démarche, nécessite d'affecter plus de moyens (humains, financiers, matériels…).

✓ **37 engagements prioritaires** pour obtenir le niveau 2
(21 spécifiques au niveau 2 + les 16 du niveau 1)

+ 18 engagements complémentaires à choisir librement dans le référentiel

→ Un minimum de **55 engagements sur les 129** proposés sont à valider

Niveau 3

événement détonnant 2030 • Niveau 3

Démarche avancée et consolidée à travers un plan d'action structuré, des indicateurs de suivi et des initiatives plus ambitieuses en faveur de la transition écologique.

✓ **55 engagements prioritaires** pour obtenir le niveau 3
(18 spécifiques au niveau 3 + les 37 du niveau 2)

+ 20 engagements complémentaires à choisir librement dans le référentiel

→ Un minimum de **75 engagements sur les 129** proposés sont à valider

c. Engagements prioritaires et complémentaires

Engagements prioritaires

Les engagements prioritaires sont obligatoires pour atteindre le niveau de labellisation visé. Ils constituent une base d'actions indispensables pour répondre aux enjeux de l'éco-responsabilité et reposent sur la nécessité de faire progresser certaines pratiques.

Ainsi, la validation d'un niveau nécessite la réalisation de l'ensemble des engagements prioritaires de ce niveau. En cas de réalisation partielle ou insuffisante de certains d'entre eux, le comité de labellisation évaluera leur impact global et pourra décider d'accorder ou non la labellisation. Vous serez dans tous les cas encouragés à renforcer ces engagements pour les prochaines éditions.

Si un ou plusieurs engagements prioritaires ne sont pas du tout mis en place, cela peut compromettre l'obtention du niveau souhaité, la décision finale reste à l'appréciation du comité.

→ Engagements non-applicables / Non-concernés

Lorsqu'un engagement dit prioritaire ne peut matériellement pas s'appliquer à votre événement, vous en êtes exempté. Il ne sera donc pas pris en compte dans l'évaluation.

Par exemple, pour l'engagement prioritaire de niveau 2 : "Définir des actions de prise en compte de la biodiversité avec une structure de préservation locale et adapter l'événement en conséquence (jauge, aménagements, accès...)", si votre événement se déroule uniquement dans des lieux fermés, alors on considérera que vous êtes "Non-concernés" par cet engagement.

Engagements complémentaires

En plus des engagements prioritaires, des engagements complémentaires doivent être sélectionnés pour enrichir votre démarche.

Un nombre minimum d'engagements complémentaires est requis, ce qui permet d'aller au-delà des actions essentielles et d'adopter une approche plus ambitieuse.

Les engagements complémentaires peuvent être choisis parmi tous ceux qui ne sont pas définis comme prioritaires pour le niveau visé. Par exemple, si vous visez le niveau 1, tous les engagements identifiés comme prioritaires des niveaux 2 et 3 seront considérés comme des engagements complémentaires.

Le nombre d'engagements complémentaires requis varie en fonction du niveau recherché (se référer à la partie ci-avant "trois niveaux de labellisation").

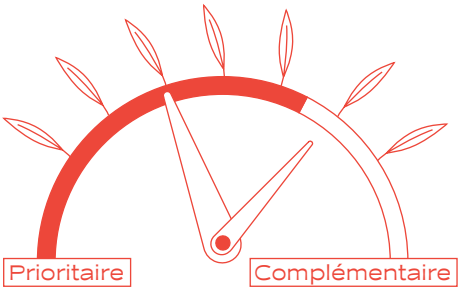

d. Ajout volontaire d'engagements

Afin de prendre en compte la diversité des événements engagés et de valoriser les initiatives innovantes, vous avez la possibilité de proposer des engagements qui n'apparaissent pas dans le référentiel et qui permettent de répondre aux leviers concernés. La structure accompagnatrice se réserve le droit de valider ou non les engagements proposés.

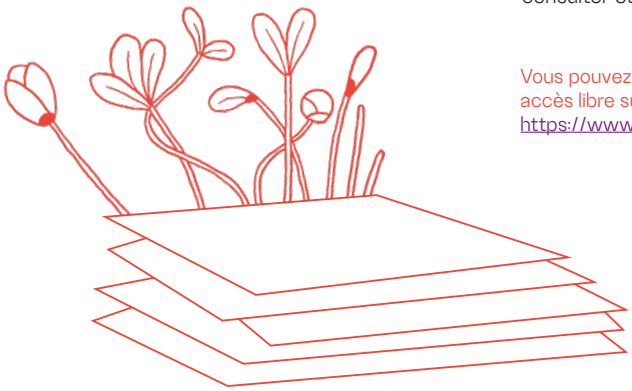

e. Ressources et exemples

Dans le référentiel que vous recevrez sous forme de tableur, une fois la convention signée, vous trouverez en face de chaque engagement des propositions de ressources et outils pour vous faciliter la compréhension et la réalisation de ces engagements.

Ces ressources peuvent être des exemples d'actions, des documents types, des liens vers des éco-calculateurs, des exemples d'indicateurs de suivi, des exemples d'outils provenant d'autres événements labellisés, etc. N'hésitez pas à les consulter et à vous en inspirer !

Vous pouvez également retrouver des ressources en accès libre sur le site d'Elémen'terre : https://www.elemen-terre.org/les-ressources/

4. Le processus de labellisation

Les 2 acteurs principaux de ce processus sont :

- l'équipe organisatrice de l'événement, avec **un·e référent·e label** ou un binôme de référent·es,
- la structure accompagnatrice (un relais territorial ou Elémen'terre), représentée par **un·e animateur·ice label.**

Nous présentons ici les actions à mener par ces 2 acteurs à chaque phase.

PHASE 0 : Lancement de la démarche de labellisation

Cette phase permet d'enclencher le processus de labellisation :

☐ **Suivre un webinaire de présentation du label** si vous démarrez dans la démarche de labellisation - un replay est disponible en ligne sur le site internet d'Elémen'terre.

☐ **Prendre contact avec Elémen'terre** pour manifester sa volonté d'entrer en démarche de labellisation.

☐ **Compléter et signer la convention d'engagement** 4 à 6 mois avant l'événement.

☐ **Désigner un·e référent·e label ou un binôme de référent·es.** La personne référente doit être un membre permanent de l'organisation. Les stagiaires ou volontaires en service civique peuvent être référent·es uniquement en binôme avec un membre fixe de l'organisation.

☐ **Reception du dossier de labellisation :**

une fois votre engagement confirmé, votre animateur·ice label vous transmet un dossier partagé (pour le moment sur Google Drive), qui constitue le support principal de suivi de la labellisation.

Ce dossier comprend :

↘ un tableur en ligne correspondant au référentiel, organisé par thématique (un onglet par enjeu) ;

↘ Trois sous-dossiers dédiés : « Documents » et « Photos », pour y déposer les pièces justificatives attendues et "Logos" y déposer vos logos en bonne qualité pour notre communication.

Le tableau du référentiel est votre outil de pilotage : il permet de suivre l'avancée des actions, de préparer l'évaluation et d'assurer la traçabilité de votre démarche. Il est conçu comme une feuille de route, pour centraliser toutes les informations utiles au processus de labellisation.

☐ **Transmettre le budget prévisionnel de l'événement :** le montant total du budget prévisionnel permet de déterminer la tranche tarifaire applicable à votre événement. Ce document est nécessaire pour établir la facture, il doit concerner uniquement l'édition de l'événement à venir.

PHASE 1 :
Préparation et accompagnement en amont

Une fois ces étapes réalisées, la phase 1 se déroule comme suit :

☐ **Définir en équipe les actions qui seront menées et remplir le référentiel :** sélectionnez les engagements que vous souhaitez mettre en place en cochant "oui" dans la colonne "engagements pris" (colonne E), puis détaillez vos actions dans la colonne suivante (colonne F).

Vous devez impérativement prendre tous les engagements prioritaires du niveau que vous visez (ceux-ci sont marqués en couleur dans le référentiel : jaune pour le niveau 1, orange pour le niveau 2, et violet pour le niveau 3).

Ensuite, vous pourrez ajouter des engagements complémentaires, en les choisissant parmi ceux proposés dans le référentiel. Le nombre minimum d'engagements à prendre par niveau est précisé dans la partie 3.

Si vous êtes en renouvellement de labellisation, prenez en compte les préconisations qui vous ont été faites lors de la précédente édition (dans l'onglet Précos de votre référentiel).

→ Afin que la démarche d'éco-responsabilité soit intégrée à l'organisation générale et portée par toute l'équipe, ce travail de choix des engagements complémentaires et de définition des actions doit être fait si possible en équipe. Le référentiel illustré, en annexe de ce document, peut servir à ce travail.

L'équipe du festival ATOM travaillant sur le référentiel - avril 2023

☐ **Prendre contact avec votre animateur·ice label** - au moins 3 mois avant l'événement - pour définir la date de l'entretien d'accompagnement.

☐ **Participer à l'entretien d'accompagnement avec l'animateur·ice label** (minimum 2 mois avant l'événement) : il permet de valider les actions envisagées et d'identifier le niveau de labellisation visé. **Cet entretien se fait sur la base du référentiel rempli au préalable** en équipe, c'est donc une condition nécessaire à la tenue de l'entretien. Il doit se tenir avec a minima la personne référente du label au sein de l'événement. Il est recommandé d'y associer également des membres de l'équipe organisatrice et/ou de la gouvernance, afin d'assurer une vision partagée de la démarche.

↘ L'objectif principal est de faire le point sur les engagements du référentiel que vous souhaitez atteindre, et de vérifier leur cohérence avec les actions prévues. C'est également un temps d'échange privilégié pour bénéficier de conseils pratiques et méthodologiques, être orienté vers des ressources, documents types ou outils utiles, obtenir les contacts de prestataires ou partenaires locaux et de préciser la liste des pièces justificatives à transmettre.
L'entretien peut se tenir en visio si nécessaire, mais le présentiel est privilégié pour favoriser une meilleure qualité d'échange. Sa durée est estimée entre 2h30 et 3h.

☐ **Réception du kit de communication “en cours de démarche” :** après l’entretien, vous recevrez un kit com pour valoriser votre engagement. Vous pourrez afficher le logo du label sur vos supports de communication et utiliser la mention suivante : « L’événement X est en cours de démarche de labellisation Événements détonnants pour [année en cours] ». Pour plus d’informations sur la communication, vous pouvez vous référer à la partie 6 qui lui est dédiée.

☐ **Transmettre des pièces justificatives :** au fur et à mesure de la mise en œuvre de vos actions, importez dans votre dossier partagé tous les documents justificatifs disponibles en amont de l’événement. Pensez à bien renommer chaque fichier de manière explicite dans les sous-dossiers dédiés. Ensuite, copiez le lien du document et collez-le dans la colonne « Preuves à fournir » (colonne H) du tableau du référentiel, en face de l’engagement concerné. Cette organisation permet un suivi clair et facilite l’évaluation de votre démarche.

☐ **S’inscrire comme co-évaluateur·ice sur un autre événement** en démarche de labellisation. La co-évaluation permet de découvrir et de s’inspirer des actions mises en place sur d’autres événements. Ce système favorise un échange entre pairs pour partager les bonnes pratiques et monter en compétences (voir phase 2).

→ Tout au long de cette phase, un suivi personnalisé sera effectué en fonction de vos besoins spécifiques (partage de ressources, retours d’expérience, réponses aux questions diverses etc.).

Important : L’événement ne pourra pas passer en comité de labellisation (phase 3) sans l’envoi du budget et sans l’inscription dans le tableau des co-évaluations.

PHASE 2 :
Évaluation des engagements pris

a. Processus classique

L'évaluation se fait en deux temps complémentaires : **l'évaluation via les pièces justificatives et l'évaluation sur site.** Ces deux étapes sont essentielles pour vérifier la mise en œuvre des actions définies dans le référentiel.

☐ **Évaluation des pièces justificatives :** lors de l'entretien d'accompagnement, vous avez eu la liste des pièces justificatives demandées, vous la retrouverez dans la colonne «preuves à fournir» (colonne H) du référentiel.

Parmi les pièces justificatives attendues, certaines existent déjà dans le cadre de votre organisation habituelle (ex : chartes, attestations de formation) et devront être déposées progressivement. D'autres documents spécifiques à la démarche éco-responsable devront être créés, comme par exemple un bilan de votre démarche éco-responsable, un diagnostic déchets, un suivi de l'approvisionnement des produits alimentaires… Tous les documents disponibles en amont de l'événement doivent être ajoutés dans votre dossier partagé au fur et à mesure de votre préparation. Ceux qui nécessitent d'être produits après l'événement pourront être transmis dans un **délai maximum de deux mois**. L'animateur·ice label étudie ces pièces, et valide ou non les engagements associés.

☐ **Évaluation sur site :** l'évaluation sur site est menée par un binôme évaluateur composé d'un·e animateur·ice label et d'un·e référent·e label d'un autre événement engagé dans la démarche de labellisation. Elle a pour objectif de valider la bonne mise en œuvre des engagements pris dans le référentiel et d'identifier d'éventuels axes d'amélioration.

L'évaluation sur site se veut un moment d'échange constructif, permettant à la fois de valoriser les réussites et d'identifier ensemble les axes d'amélioration.

Elle dure en moyenne entre 3 et 5 heures, selon la taille de l'événement. La présence du ou de la référent·e label est requise pendant à minima 1h30 à 2h, afin d'accueillir le binôme évaluateur, de réaliser une visite du site et d'échanger sur les actions mises en œuvre à partir du **référentiel.**

L'évaluation sur site est une étape clé du processus de labellisation, mais elle n'est pas systématique pour tous les événements. La structure accompagnatrice se réserve la possibilité de décider si une évaluation sur site est nécessaire ou non, en fonction du contexte et de l'évolution de votre démarche. Pour tout changement, les équipes seront informées au minimum 15 jours à l'avance.

L'évaluation sur site se déroule en 3 temps :

↘ **Visite du site :** réalisation d'un tour d'ensemble du site en compagnie des référent·es label de l'événement évalué. Ce temps permet de présenter le festival, de resituer la démarche globale et de montrer concrètement les dispositifs éco-responsables installés.

↘ **Echanges sur le référentiel :** échanges approfondis autour du référentiel entre les référent·es label et le binôme évaluateur pour passer en revue les différents enjeux et valider la mise en œuvre des actions prévues lors de l'entretien d'accompagnement.

↘ **Echanges en autonomie avec différentes parties prenantes :** discussions avec des membres de l'organisation, des responsables des principaux pôles (bar, catering, logistique, accessibilité, bénévoles…), des prestataires, pour mieux comprendre le fonctionnement général de l'événement et compléter l'analyse des engagements.

Flavie Roux, en évaluation
sur le Scopie Fun Fest - juin 2025

→ La co-évaluation – un pilier de notre démarche :

La co-évaluation est au cœur de notre approche. En tant qu'organisateur·rice engagé·e dans la démarche de labellisation, vous vous engagez à participer à l'évaluation d'au moins un autre événement. Concrètement, vous inscrivez votre nom dans le tableau des co-évaluations en face de l'événement que vous souhaitez découvrir, puis la structure accompagnatrice revient vers vous pour organiser l'évaluation.

Vous êtes libre de choisir selon vos envies : aller évaluer un événement ayant une démarche plus avancée pour vous inspirer, un événement dont l'esthétique ou la typologie ressemble à la vôtre, ou au contraire, sortir de votre cadre habituel pour découvrir de nouvelles approches. La co-évaluation est une réelle opportunité d'échanger, de s'enrichir mutuellement et de faire évoluer vos propres pratiques.

Ce processus d'évaluation croisée a plusieurs objectifs :

↘ **Partager vos expériences :** En participant à une co-évaluation, vous échangez directement avec d'autres équipes organisatrices, découvrez des bonnes pratiques concrètes et repartez avec des idées nouvelles pour faire évoluer votre propre événement.

↘ **Apprendre ensemble :** La co-évaluation est aussi un formidable levier d'apprentissage. En confrontant vos démarches aux actions menées ailleurs, vous renforcez vos compétences et développez une vision plus large de l'éco-responsabilité événementielle.

↘ **Renforcer la dynamique collective :** Au-delà de l'évaluation, vous contribuez à une véritable dynamique d'entraide et de collaboration entre événements engagés. Cette énergie collective est essentielle pour continuer à faire progresser l'ensemble de notre réseau vers des pratiques toujours plus responsables.

Participer à la co-évaluation d'un autre événement a été une expérience extrêmement enrichissante. Non seulement j'ai pu partager les défis que nous avions rencontrés dans notre propre démarche, mais j'ai également découvert de nouvelles solutions et idées auxquelles je n'aurais pas pensé. Cela a été un véritable échange de savoir-faire qui nous a permis de progresser ensemble.

Membre de l'équipe d'un événement labellisé.

b. Processus allégé

Si vous souhaitez renouveler votre labellisation en consolidant le niveau atteint lors de l'édition précédente - sans viser immédiatement un niveau supérieur - un accompagnement allégé vous est proposé.

Bien que la démarche de labellisation encourage une progression continue, il est tout à fait légitime, voire recommandé, de prendre le temps de renforcer durablement vos actions avant de franchir une nouvelle étape. Ce processus permet de consolider les engagements déjà mis en place et d'intégrer les préconisations formulées lors de l'évaluation précédente.

Dans ce cadre :

↘ Il n'y a pas d'évaluation sur site ; L'évaluation repose sur l'analyse des pièces justificatives et un entretien en visio d'environ 1h, organisé après votre événement ;

↘ Les attendus restent plus exigeants que lors de votre première labellisation, afin de garantir une montée en qualité ;

↘ Les préconisations sont disponibles dans l'onglet « Précos » de votre référentiel.

Le processus allégé donne droit à une réduction tarifaire de -30 %. Pour plus de détails, reportez-vous à la partie 7 "Le coût de la labellisation".

→ Le processus allégé s'applique uniquement aux événements qui consolident leur niveau pour la deuxième année. En cas de maintien du même niveau une troisième année, l'événement repasse sur un processus de labellisation classique.

PHASE 3 :
Labellisation après événement

Cette phase de labellisation est réalisée par un comité de labellisation régional indépendant. Il est constitué de membres fixes et de membres temporaires, est animé par Elémen'terre, et se réunit plusieurs fois par an en visio, pour traiter une douzaine de dossiers à chaque session.

↘ Les membres fixes sont désignés pour une durée d'un an et répartis comme suit : Elémen'terre (1 voix), événements déjà labellisés (2 voix), institutions (1 voix), réseaux ou syndicats professionnels (3 voix), expert·es de la transition écologique ou de l'éco-responsabilité événementielle (2 voix), relais territoriaux (3 voix).

↘ Les membres temporaires sont les co-évaluateur·ices des événements présentés lors d'une session. Ils et elles disposent d'un droit de vote pour l'ensemble des événements traités au cours de cette session.

Une fois votre événement terminé, la phase de labellisation s'engage donc selon les étapes suivantes :

☐ **Passage en comité de labellisation :** votre événement est présenté par votre binôme évaluateur lors d'une session du comité de labellisation. Cette présentation est basée sur l'évaluation sur site et sur l'analyse des pièces justificatives et du bilan éco-responsable que vous aurez transmis.

☐ **Décision de labellisation :** à l'issue de la présentation et d'un temps d'échange entre les membres du comité, un vote se fait à la majorité des voix. Si le niveau de labellisation visé n'est pas obtenu, le comité peut voter pour l'attribution du niveau inférieur, sous réserve que les engagements correspondants soient remplis.

☐ **Notification de la labellisation :** vous recevez par mail la décision officielle, le niveau de labellisation attribué, ainsi qu'un kit de communication pour annoncer et valoriser votre réussite. Une attestation de labellisation vous est également envoyée, elle peut être ajoutée dans vos dossiers de demandes de financement.

☐ **Cérémonie de remise des labels :** les événements labellisés reçoivent officiellement leur certificat de labellisation lors des Rencontres Régionales annuelles TERRO (le Terreau des Événements Responsables de la Région Occitanie) organisées par Elémen'terre.

Le + :
Participation libre aux "FAQ détonnantes"

Les FAQ détonnantes sont pensées pour être des temps d'échange collectifs entre pairs pour faire avancer vos démarches !

Vous y rencontrerez d'autres organisateur·ices d'événements pour échanger sur vos pratiques, vos réussites et vos questionnements.

Animées par l'équipe d'Elémen'terre, ces rencontres sont l'occasion de poser vos questions sur la mise en place de vos actions et la compréhension des engagements, de vous apporter des ressources complémentaires et de partager vos retours d'expériences avec d'autres événements engagés dans le label.

→ Les FAQ détonnantes ont lieu tous les deux mois, entre 12h et 13h et sont accessibles librement, selon vos besoins et vos disponibilités. Les dates sont à retrouver sur le site internet.

Récapitulatif des 4 phases

Phase 0 - Lancement de la démarche de labellisation

- ☐ Suivre un webinaire de présentation du label
- ☐ Prendre contact avec Elémen'terre ~ **4 à 6 mois avant l'événement**
- ☐ Compléter et signer la convention d'engagement
- ☐ Désigner un·e référent·e label
- ☐ Réception du dossier de labellisation
- ☐ Transmettre le budget prévisionnel de l'événement

Phase 1 - Préparation et accompagnement en amont

- ☐ Définir en équipe les actions qui seront menées et remplir le référentiel
- ☐ Participer à l'entretien d'accompagnement
  ~ 3h et au plus tard 2 mois avant l'événement
- ☐ Attribution du label « en cours de démarche » avec envoi du kit com associé
- ☐ Transmettre les pièces justificatives ~ **jusqu'à 2 mois max après l'événement**
- ☐ S'inscrire comme co-évaluateur·ice

Phase 2 - Évaluation des engagements pris

- ☐ Évaluation des pièces justificatives
- ☐ Évaluation sur site par un binôme évaluateur ~ **3h**
  ↘ tour du site, échange avec les référent·es, l'équipe, temps sur le référentiel
- ☐ Participer à la co-évaluation d'un autre événement

Phase 3 - Labellisation après événement

- ☐ Passage en comité de labellisation qui valide ou non le niveau visé
- ☐ Réception d'une attestation de labellisation et du kit com associé au niveau obtenu
- ☐ Cérémonie de remise des labels pendant nos Rencontres Régionales TERRO

5. Les rôles et engagements

a. De la structure accompagnatrice

La structure accompagnatrice s'engage à :

↘ **Fournir un accompagnement complet à l'événement** tout au long du processus de labellisation, en précisant les moyens à mettre en œuvre, les étapes à suivre et les échéances à respecter ;

↘ **Assurer les différentes étapes du processus de labellisation** (entretien d'accompagnement, évaluation sur site, présentation en comité de labellisation) ;

↘ **Promouvoir et valoriser les événements engagés** dans la démarche, ainsi que ceux qui obtiennent le label, via ses différents canaux de communication.

b. De l'événement en démarche de labellisation

L'événement en démarche de labellisation s'engage à :

↘ **Contacter Elémen'terre** au moins 4 à 6 mois avant la manifestation ;

↘ **Suivre un webinaire de présentation du label**, si c'est pour une première labellisation (1h) ;

↘ **Désigner un·e référent·e label ou un binôme de référent·es label** pour suivre le parcours de labellisation. La personne référente doit être un membre permanent de l'organisation. Les stagiaires ou volontaires en service civique ne peuvent être référent·es qu'en binôme avec un membre fixe de l'organisation ;

↘ **Participer à l'entretien d'accompagnement** (2 à 3h), qui doit se tenir au moins deux mois avant la date du début de l'événement. La personne référente devra être présente, et si possible, un membre de la gouvernance ainsi qu'1 ou 2 autres membres de l'organisation ;

↘ **S'engager pleinement à respecter les engagements pris** dans le cadre du label et à allouer les ressources nécessaires pour les réaliser ;

↘ **Communiquer sur sa pré-labellisation et sa labellisation** via ses supports de communication numériques (site web, réseaux sociaux) et, si possible, papier (dossier de presse, programme, etc.) ;

↘ **Accueillir le binôme d'évaluateur·ices** lors de l'événement et lui accorder le temps nécessaire pour accomplir leur mission dans de bonnes conditions, ainsi que deux repas pour le binôme et éventuellement l'hébergement si nécessaire ;

↘ **Participer à la co-évaluation d'un événement :** s'inscrire dans le tableau des co-évaluations pour l'événement de votre choix et y participer pendant toute la durée de l'évaluation, en présence d'un animateur·ice label.

↘ **Participer au comité de labellisation de l'événement que vous avez co-évalué.** Les comités de labellisation se font en visio, principalement entre les mois de septembre et décembre.

6. La communication : valoriser sa démarche de labellisation

a. Communication par l'événement

À chaque étape de la labellisation, vous pourrez communiquer sur votre démarche et valoriser vos actions via vos différents canaux de communication.

Avant l'événement :

Après l'entretien d'accompagnement, nous vous enverrons le kit de communication « en démarche », afin de promouvoir votre engagement avant l'événement. Ce kit com vous permettra d'intégrer le logo du label « en cours de démarche » sur vos supports de communication tels que vos affiches, programmes, flyers et de partager des posts sur vos réseaux sociaux (notamment sur des thématiques comme la mobilité douce et l'accessibilité). Ce kit com est de couleur violette, pour le distinguer de celui que vous recevrez une fois le label obtenu.

Nous vous encourageons également à créer un onglet dédié sur votre site internet pour mettre en avant votre démarche éco-responsable.

Dans ce kit, vous y trouverez :

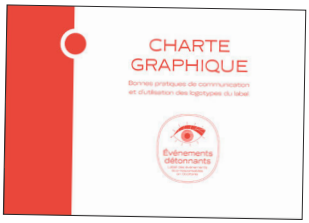

Un guide des bonnes pratiques d'utilisation de ce kit

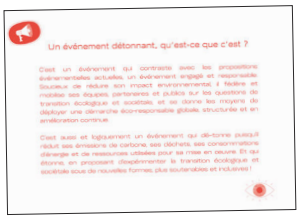

Un texte d'explication de ce qu'est un "événement détonnant"

La vignette « En cours de démarche »

Des visuels pour vos résaux sociaux

Les illustrations des 9 enjeux

Pendant l'événement :

Affichez de manière claire et visible les engagements pris dans le cadre du label sur le site de l'événement (à l'entrée, dans des zones clés, etc.), afin d'assurer une visibilité immédiate auprès du public. Vous pouvez utiliser différents supports tels que des panneaux explicatifs, ou tout autre moyen visuel adapté pour illustrer les actions concrètes mises en place.

En aval :

Une fois le comité de labellisation passé, un nouveau kit de communication vous sera envoyé. Il contiendra les mêmes types de visuels et logos, mais il sera de couleur rouge pour signaler que votre événement a été labellisé, et précisera l'année de labellisation et le niveau obtenu.

b. Communication par la structure accompagnatrice

De son côté, Elémen'terre et les relais territoriaux s'engagent à :

↘ Envoyer le kit de communication aux événements à l'issue de l'entretien d'accompagnement et de la labellisation ;

↘ Promouvoir et mettre en valeur les événements qui s'engagent dans la démarche, ainsi que ceux qui obtiennent le label, via leurs différents canaux de communication ;

↘ Organiser la cérémonie de remise des labels pour célébrer les événements labellisés.

7. Le coût de la labellisation

Les frais pour les événements qui entrent en démarche de labellisation sont de 2 types : frais directs et frais indirects.

a. Les frais directs

Le coût de la labellisation est basé sur le budget prévisionnel de l'événement qui demande la labellisation et correspond en moyenne à 0.4% du budget total de l'événement.

Budget de l'événement *	Tarif pour les associations	Tarif pour les collectivités et SCOP ou SCIC	Tarif pour les entreprises
< 40 000 €	200 €	280 €	500 €
de 40 001 à 100 000 €	250 €	350 €	625 €
de 100 001 à 200 000 €	300 €	420 €	750 €
de 200 001 à 500 000 €	400 €	560 €	1000 €
de 500 001 à 1 000 000 €	600 €	840 €	1500 €
> 1 000 000 €	900 €	1260 €	2250 €

Conditions spécifiques pour les renouvellements : parcours allégé

Si un événement souhaite renouveler sa labellisation sans changement de niveau, le processus sera allégé car il n'y aura pas d'évaluation sur site (pour plus détails, reportez vous la Phase 2 du processus de labellisation).

Dans ce cas, les frais de labellisation sont réduits de 30 % par rapport aux tarifs indiqués.

b. Les frais indirects

En tant qu'événement en démarche de labellisation, vous vous engagez à prendre en charge :

↘ L'entrée à votre événement pour le binôme évaluateur ;

↘ Les repas pour ce binôme pendant l'évaluation (1 repas pour 2 personnes, à prendre de préférence au catering s'il existe) ;

↘ L'hébergement des évaluateur·ices, si une nuit sur place est nécessaire (cet hébergement peut se faire à l'hôtel, chez l'habitant·e, un·e bénévole, ou autre) ;

↘ Les frais de déplacement de votre référent·e label pour aller évaluer un autre événement.

8. Les liens avec d'autres outils et dispositifs

a. Auto-diagnostic en ligne " Démarche d'éco-responsabilité des événements en Occitanie "

En collaboration avec la Région Occitanie, le référentiel du label Evénements détonnants a été transposé sous forme d'un auto-diagnostic en ligne.

Après l'avoir rempli en ligne, vous recevrez les résultats par mail sous forme de score par thématique, ceci dans un objectif de faire un état des lieux de votre démarche actuelle qui vous permettra de cibler les actions à mettre en place en priorité.

Cet auto-diagnostic est accessible librement, que vous souhaitiez ou non poursuivre dans une démarche de labellisation. Il peut vous servir de point de départ pour identifier les actions déjà engagées, avoir de la visibilité sur les enjeux à travailler et il vous donne des idées pour aller plus loin.

Pour les festivals subventionnés par la Région Occitanie au titre des Arts de la scène, le remplissage de cet auto-diagnostic est obligatoire (éco-condition). Ces festivals, s'ils sont déjà labellisés Événements détonnants, sont exemptés des autres éco-conditions (dont "attester de la mise en œuvre d'un plan d'action de développement durable").

En savoir plus sur : https://enquetes.laregion.fr/surveyserver/s/occitanie-dsi/Autodiagnostic_eco-responsabilite/pagedaccueil.htm

b. Le Label et la Fête, label régional de promotion de la santé et du bien être en milieu festif

Porté par la Fédération Octopus et par Act Up Sud Ouest, Le Label et la Fête est un label régional qui valorise les démarches en faveur de la santé et du bien-être en milieu festif. Il accompagne les responsables de lieux et les organisateur·ices d'événements (bars, salles de concert, festivals…) dans la mise en place, l'évaluation et la reconnaissance d'actions concrètes en matière de prévention, de réduction des risques, de promotion de la santé et d'attention portée aux publics comme aux équipes.

Plusieurs thématiques abordées dans le Label et la Fête font écho à celles travaillées dans le cadre du label Événements détonnants : l'accessibilité, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la réduction des risques, ou encore la sensibilisation des publics. Le Label et la Fête traite ces sujets de manière plus approfondie, en lien avec son ancrage dans le champ de la santé et de la prévention des risques en milieu festif.

Les deux démarches sont complémentaires et permettent de s'enrichir mutuellement.
Le Label et la Fête met également à disposition des outils spécifiques, comme de la signalétique, et travaille avec des partenaires qui forment et sensibilisent les équipes impliquées dans la démarche.

En savoir plus sur :
https://federation-octopus.org/label-et-la-fete/

c. Le CACTÉ – Le Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique du ministère de la Culture

Le CACTÉ, conçu par le ministère de la Culture, est un outil pensé pour accompagner les professionnel·les du secteur de la création dans la démarche de transformation écologique. Il est obligatoire pour les structures ayant signé un document de contractualisation de trois ans ou plus avec le ministère de la Culture. Il a également vocation à s'appliquer aux structures dont le financement du ministère est reconduit depuis plus de trois ans.

Il s'articule autour d'un engagement méthodologique obligatoire (rédaction d'un plan d'action, formation de l'équipe,...) et de 10 engagements thématiques au choix (mobilités, alimentation responsable, numérique, réduction et gestion des déchets et des pollution etc.), complétés par des fiches actions pratiques. Certains engagements du CACTÉ ne sont pas applicables aux organisateurs d'événements, comme par exemple l'enjeu 5: Écoconception des projets artistiques et d'enseignement artistique.

La structure du CACTÉ et la plupart de ses enjeux du CACTÉ recoupent donc ceux du label Événements détonnants. De nombreuses actions présentées dans les fiches actions sont directement en lien avec celles du référentiel de notre label. Ainsi, les démarches entreprises dans le cadre du CACTÉ peuvent contribuer à répondre à plusieurs engagements du label Événements détonnants, et inversement. Les deux dispositifs peuvent donc être mobilisés de manière complémentaire, en fonction de vos obligations et de vos ambitions en matière de transition.

En savoir plus sur : https://www.culture.gouv.fr/thematiques/transition-ecologique/le-cadre-d-actions-et-de-cooperation-pour-la-transformation-ecologique

Nous sommes très heureuses d'avoir rejoint le label puisqu'il permet à la fois de communiquer sur notre engagement en matière de Transition écologique mais aussi et surtout d'avancer pas à pas pour trouver des pistes d'amélioration. C'est très précieux de pouvoir avoir une sorte de guide à suivre.

Le fait que le label soit combinable avec les exigences des pouvoirs publics (région, DRAC...) qui exigent des efforts sur la Transition écologique et le Développement Durable est précieux aussi, ça serait super d'aller vers toujours plus de cohérence entre les différents référentiels des différents acteurs.

Leslie de Gouville

Coordinatrice – Festival Les Siestes

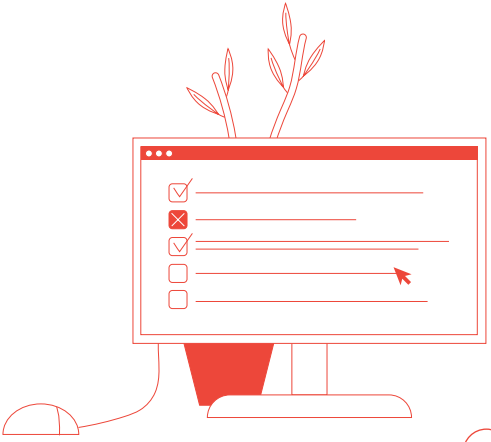

d. Le label Événement éco-engagé du Reeve

Pour construire le référentiel du label Événements Détonnants, nous nous sommes appuyés sur le travail solide et reconnu du Reeve – Réseau Éco-Événement, et plus particulièrement sur le référentiel de son label Événement éco-engagé.

Nous l'avons adapté et modifié, grâce à l'expertise d'acteur·ices locaux et aux retours du terrain.

Association basée à Nantes, le Reeve fédère les acteur·ices de l'événementiel autour d'un objectif commun : coopérer pour impulser des événements durables. Elle accompagne les structures dans la mise en œuvre de pratiques éco-responsables, et anime un label qui valorise les événements engagés dans cette transition. Opérant principalement en Pays de la Loire, le Reeve labellise également des événements à l'échelle nationale, à l'exception des régions dotées de leur propre dispositif de labellisation, soit la Région Grand Est ou l'Occitanie.

Nos deux structures partagent une vision et des valeurs communes : Élémen'terre et le Reeve sont toutes deux membres du réseau R2D2, le réseau national des dispositifs régionaux d'accompagnement des manifestations responsables.

En savoir plus sur : https://reseau-ecoevenement.net/label-evenement-eco-engage

e. Le label départemental "Manifestation Verte d'Ariège"

Le label "Manifestation Verte d'Ariège", coordonné par l'association APF France handicap (délégation de l'Ariège), propose aux événements culturels, sportifs ou festifs organisés dans le département de s'engager dans une démarche progressive d'éco-responsabilité, adaptée au contexte local. Ce label départemental permet d'intégrer un réseau d'acteurs ariégeois engagés, avec la possibilité de bénéficier de 2 accompagnements spécifiques sur :

- l'accessibilité des manifestations aux personnes en situation de handicap,
- la préservation de la biodiversité sur les sites accueillant du public.

Les événements organisés en Ariège ont ainsi la possibilité de candidater aux deux dispositifs – le label départemental et le label régional – afin de renforcer leur engagement, gagner en visibilité, bénéficier d'un accompagnement approfondi (incluant une évaluation sur site dans le cadre du label régional) et s'inscrire dans une dynamique plus large aux côtés d'autres événements engagés sur le territoire régional.

Ces deux démarches sont complémentaires et peuvent se renforcer mutuellement pour accompagner les manifestations vers des pratiques plus durables, à l'échelle locale comme régionale.

En savoir plus sur : https://ariege.apf-francehandicap.org/label-departemental-manifestation-verte-dariege

f. La charte des évènements zéro déchet du SYDED du Lot

Le SYDED du Lot (Syndicat départemental d'élimination des déchets) est un acteur clé de la gestion environnementale sur le territoire. Il œuvre depuis plusieurs années à la réduction des déchets, à la valorisation des matières et à l'accompagnement des collectivités et des habitant·es vers des pratiques plus durables.

Dans le cadre de ses actions en faveur d'un territoire plus sobre et respectueux de l'environnement, le SYDED a développé une charte des événements zéro-déchet, destinée aux organisateur·ices de manifestations se déroulant dans le Lot. Cette charte vise à limiter les impacts environnementaux des événements, en particulier en matière de prévention et de gestion des déchets.

Les structures signataires de la charte bénéficient d'un accompagnement technique, de conseils personnalisés, de matériel de tri, ainsi que d'outils de sensibilisation à destination du public.

Cette démarche locale permet aux événements lotois d'avoir un appui, un accompagnement et de bénéficier de sensibilisation autour du tri des déchets.

En savoir plus sur : nouvelle charte à venir

g. Un outil complémentaire au label : Fairly Score

Fairly Score est un outil de calcul, de suivi et de communication des impacts environnementaux, économiques et sociaux des événements, conçu notamment pour rendre ces données lisibles et accessibles au grand public. Inspiré du modèle du Nutri-Score, il propose un affichage synthétique permettant aux organisateur·ices de mieux comprendre où améliorer leurs impacts et aux festivalier·ières de visualiser les efforts fournis par les organisateur·ices en matière de transition écologique et sociale.

Proposant une interface spécifique pour les festivals, Fairly Score est compatible à plus de 80 % avec le référentiel du label Événements Détonnants, ce qui en fait un outil complémentaire : là où le label s'appuie sur une logique d'engagements structurants et de démarche globale, Fairly Score se concentre sur le calcul d'impacts, son suivi dans le temps et son affichage.

Utiliser les deux approches en parallèle permet d'allier évaluation, communication et reconnaissance, pour renforcer la transparence et l'adhésion du public à vos engagements.

En savoir plus : https://fairly.run/fairly-score/

Annexes

Annexe 1

Référentiel du label Evénements détonnants: détail des engagements par enjeu

Légende

niveau 1 Engagements prioritaires de niveau 1 (obligatoires pour obtenir ce niveau)

niveau 2 Engagements prioritaires de niveau 2 (obligatoires pour obtenir ce niveau)

niveau 3 Engagements prioritaires de niveau 3 (obligatoires pour obtenir ce niveau)

Les engagements sans étiquettes de niveau sont des engagements complémentaires.

ENJEU 1

Structurer sa démarche et progresser

Entrer en démarche d'éco-responsabilité nécessite dans un premier temps de définir un plan d'action et de se donner les moyens de le mettre en œuvre.

Intégrez vos parties prenantes dès la conception du projet pour assurer un rayonnement de la démarche à tous les niveaux (gouvernance, direction, prestataire, etc.).

Cet enjeu est scindé en 6 leviers et propose au total 16 engagements.

Levier 1 : Attribuer des moyens internes à la transition écologique

- ☐ Nommer un·e référent·e développement durable (niveau 1)
- ☐ Informer tous les membres de l'organisation (salarié·e·s, bénévoles, etc.) sur les actions éco-responsables de l'événement (niveau 1)
- ☐ Former les équipes à l'éco-responsabilité
- ☐ Intégrer les parties prenantes dans ma démarche éco-responsable
- ☐ Dédier une enveloppe à de nouvelles actions de transition écologique dans le budget de l'événement

Levier 2 : Progresser d'édition en édition

- ☐ Réaliser et communiquer un bilan sur la mise en oeuvre des engagements pris avec des préconisations d'amélioration (niveau 1)
- ☐ Suivre au moins 5 indicateurs quantitatifs d'édition en édition (niveau 3)

Levier 3 : Acheter responsable

- ☐ Mes prestataires sont locaux et ecoresponsables (annuaire de prestataires éco-resp., prestaDD, etc.) (niveau 3)

Levier 4 : Se financer éthiquement

- ☐ Mes principaux sponsors ne vont pas à l'encontre de l'éthique d'une démarche éco-responsable (niveau 3)
- ☐ Faire le choix d'une banque éthique
- ☐ Accepter la monnaie locale s'il en existe une sur le territoire

Levier 5 : Favoriser le bien-être au travail

- ☐ Mettre en place au moins une action significative en faveur du bien-être des équipes (salariées et bénévoles) (niveau 2)
- ☐ Mettre en place au moins une action significative pour valoriser le travail des équipes (salariées et bénévoles)
- ☐ Mesurer le bien-être des équipes (salariées et bénévoles) à travers un ou plusieurs indicateurs

Levier 6 : Intégrer la démarche éco-responsable à l'ADN de l'événement

- ☐ Renforcer sa démarche éco-responsable et celle des acteurs locaux de son territoire (prestataires, partenaires, autres événements), par la transmission et le partage de bonnes pratiques
- ☐ La démarche «éco-responsable» est soutenue et partagée par la gouvernance et les équipes de l'événement

ENJEU 2

Respecter le site d'accueil

Il est important de prendre en compte et limiter l'impact de son événement sur la biodiversité et les riverains - nuisances sonores et lumineuses, pollution. Rapprochez-vous d'une structure locale de prévention de la biodiversité pour adapter votre événement (jauge, aménagement en dur...) en fonction du site et de ses spécificités.

Le secteur culturel doit de plus en plus s'adapter aux aléas climatiques qui peuvent affecter la tenue des événements, la jauge, etc. L'idéal est de les anticiper et de mettre en place des aménagements à plus long terme.

Cet enjeu est scindé en 4 leviers et propose au total 9 engagements.

Levier 1 : Prendre en compte la biodiversité

- ☐ Vérifier si le site fait l'objet d'une protection particulière (type Natura 2000, Réserves Naturelles, Parc Naturels, Arrêtés de protection de biotope, convention de gestion...) ou d'enjeux de biodiv particuliers (niveau 1)
- ☐ Définir des actions de prise en compte de la biodiversité avec une structure de préservation locale et adapter l'événement en conséquence (jauge, aménagements, accès...) (niveau 2)

Levier 2 : Rendre le site non pollué

- ☐ S'assurer de la remise en l'état du lieu à l'issue de l'événement (il n'y a plus de déchets sur le site, pas d'aménagements en dur, etc.) (niveau 1)
- ☐ Installer des dispositifs pour récupérer les mégots (dispositifs ludiques ou autres) (niveau 2)
- ☐ Mettre en place un plan de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbure

Levier 3 : Prêter attention aux riverains

- ☐ Favoriser un échange direct avec les riverain·es
- ☐ Réaliser une mesure objective des nuisances de l'événement (sonore, lumière, vibration)

Levier 4 : S'adapter aux aléas climatiques

- ☐ Prévoir une adaptation aux phénomènes climatiques extrêmes (canicule, orages, etc)
- ☐ Mettre en place des aménagements pour s'adapter au réchauffement climatique à plus long terme

ENJEU 3

Réduire l'impact des déplacements (éco-mobilité)

La mobilité est le premier poste d'émission de gaz à effet de serre d'un événement. Elle représente en moyenne 60% à 90% du bilan carbone d'un festival. C'est donc un sujet incontournable, qui peut notamment se travailler au travers de dispositifs incitatifs. Par exemple, favoriser les mobilités douces.

Cet enjeu est scindé en 6 leviers et propose au total 22 engagements.

Levier 1 : Favoriser les transports en commun

- ☐ Donner des informations précises et complètes au public sur les accès en transport en commun (bus, train, etc.) niveau 1
- ☐ Mettre en place des fléchages spécifiques pour se rendre de la station à l'événement
- ☐ Mettre en place un système de navet tes amenant le public sur le lieu de l'événement
- ☐ Mettre en place des incitations pour venir en transport en commun (ex : billets combinés train/entrée)
- ☐ Prévoir une enquête relative aux transports auprès du public (origine des visiteur·euses, moyen de transport utilisé, etc.) niveau 3
- ☐ Une part du public en constante augmentation vient en transport en commun, mode actif (dont vélo)

Levier 2 : Encourager l'utilisation du vélo

- ☐ Informer le public sur les accès aux pistes cyclables et les dispositifs mis en place sur l'événement
- ☐ Mettre en place des parkings vélo niveau 2
- ☐ Mettre en place des actions favorisant l'accès à vélo ou vélo électrique
- ☐ Mettre en place des incitations pour le public arrivant en vélo ou autre mode de déplacement doux (trottinette, marche à pied, etc.)

Levier 3 : Favoriser le co-voiturage

- ☐ Proposer un outil au public pour faciliter le covoiturage niveau 1
- ☐ Mettre en place des incitations pour le public arrivant en co-voiturage
- ☐ Mettre en place du co-voiturage inclusif / solidaire (favoriser le co-voiturage comme outil d'accessibilité pour les personnes empêchées)
- ☐ Augmenter le taux de remplissage des voitures d'édition en édition

Levier 4 : Sensibiliser à l'impact de la mobilité

- ☐ Mesurer l'empreinte carbone des déplacements des artistes / intervenant·es niveau 3
- ☐ Communiquer envers le public et les artistes sur l'impact des différents modes de déplacements, avec des propositions pour venir de loin autrement

Levier 5 : Diminuer l'impact du transport lié à l'organisation interne

- ☐ Favoriser la mobilité durable pour les équipes (bénévoles, technicien·ne·s, etc.) et les intervenant·es externes (artistes, etc.) niveau 2
- ☐ Mettre en place un dispositif pour optimiser les déplacements liés à la logistique et à l'approvisionnement
- ☐ Les trajets en avion des artistes / intervenant·es sont évités et/ou mutualisés
- ☐ Proposer aux intervenant·es / conférencier·es une participation en ligne pour remplacer un trajet en avion

Levier 6 : Favoriser les véhicules à faibles émissions

- ☐ Informer sur les bornes de recharge existantes pour voiture à proximité du site de l'événement
- ☐ Proposer des bornes de recharge pour les vélos électriques

ENJEU 4

Limiter sa consommation de ressources (sobriété)

La raréfaction des ressources naturelles oblige à repenser nos modes de consommation. Optimiser les consommations d'énergie, réduire les usages de papier et supports de communication matériels et assurer une gestion durable de l'eau sont autant d'initiatives pour une gestion plus sobre des ressources.

La scénographie est l'une des principales sources de déchets du secteur, souvent destinée à un seul événement. Afin de réduire les impacts générés de la conception à la fin de vie, il est primordial d'allonger son cycle de vie. L'écoconception, la mutualisation, le réemploi et le recyclage sont des réflexes à adopter.

Cet enjeu est scindé en 4 leviers et propose au total 15 engagements.

Levier 1 : Optimiser les consommations d'énergie

- ☐ Mettre en place une démarche d'économie d'électricité (niveau 3)
- ☐ Réserver l'usage de groupes électrogènes à énergie fossile exclusive aux cas où rien d'autre n'est possible et en optimiser l'usage (niveau 2)
- ☐ Réaliser un diagnostic énergétique de l'événement
- ☐ Utiliser des énergies renouvelables

Levier 2 : Préserver la ressource « eau »

- ☐ Si besoin d'installer des toilettes supplémentaires sur le site, installer des toilettes sèches (niveau 3)
- ☐ Mettre en place une démarche d'économie d'eau
- ☐ Utiliser uniquement des produits d'entretien naturels ou éco-labellisés

Levier 3 : Optimiser les usages de papier et supports de communication matériels

- ☐ Limiter et optimiser au maximum les impressions (niveau 2)
- ☐ Utiliser des supports et moyens d'impressions durables

Levier 4 : Mutualiser / réemployer / consommer recyclé

- ☐ Supprimer les goodies gratuits non responsables et limiter la distribution de goodies éco-responsables (niveau 1)
- ☐ Proposer un merchandising éco-produit (niveau 3)
- ☐ Mutualiser du matériel à l'échelle de son territoire
- ☐ La signalétique est intemporelle (sans date et pérenne), et réutilisée
- ☐ Avoir une scénographie démontable, réutilisable et/ou issue du réemploi
- ☐ Favoriser le réemploi des T-shirts bénévoles et des équipes organisatrices

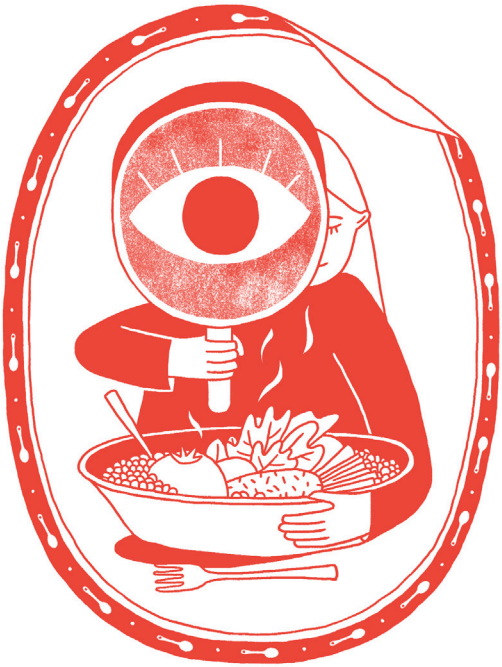

ENJEU 5

Manger durable

En matière d'alimentation, l'impact carbone est essentiellement lié à la composition des repas. Pour réduire l'impact, végétalisez vos assiettes en réduisant la viande et particulièrement la viande rouge.

Impliquez vos prestataires restauration dans l'approvisionnement de produits locaux, biologiques et de saison et dans la lutte contre le gaspillage alimentaire qui représente aujourd'hui 10 millions de tonnes de déchets par an en France*.

** Source : ADEME, État des lieux des masses de gaspillages alimentaires et de sa gestion aux différentes étapes de la chaîne alimentaire (2016)*

Cet enjeu est scindé en 4 leviers et propose au total 17 engagements.

Levier 1 : Impliquer ses prestataires restauration

- ☐ Faire signer une charte « restauration durable » aux prestataires restauration, incluant des engagements de l'enjeu « manger durable » et « tendre vers le zéro déchet » (niveau 2)

Levier 2 : Approvisionnements écologiques

- ☐ Au moins 30% des denrées proposées à l'équipe interne et aux artistes sont d'origine locale et de saison (niveau 1)
- ☐ Au moins 60% des denrées proposées à l'équipe interne et aux artistes sont d'origine locale, de saison et achetées en circuit court - Niveau 3
- ☐ Au moins 50% des denrées proposées au public sont d'origine locale et de saison (niveau 2)
- ☐ Au moins 50% des denrées proposées au public sont achetées en circuit court (niveau 3)
- ☐ Au moins 30% des boissons proposées au public, aux équipes internes/aux artistes sont d'origine locale (niveau 2)
- ☐ Au moins 60% des boissons proposées au public, aux équipes internes/aux artistes sont d'origine locale (niveau 3)
- ☐ Les produits exotiques sont tous issus du commerce équitable
- ☐ Au moins 25% de mes ingrédients est issue de l'agriculture biologique

Levier 3 : Réduire l'impact environnemental de ses menus

- ☐ Proposer des repas végétariens au public et au équipes/artistes (niveau 1)
- ☐ Proposer au moins 50% de repas végétariens aux équipes / artistes sur le temps de l'exploitation (niveau 2)
- ☐ Plus de 50% des menus proposés au public sont végétariens (niveau 3)
- ☐ Proposer au moins 50% des repas végétariens aux équipes / artistes sur toute la durée de leur présence
- ☐ Avoir des propositions de repas végétaliens pour le public, les équipes et les artistes
- ☐ Afficher le poids carbone des menus proposés

Levier 4 : Limiter le gaspillage alimentaire

- ☐ Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (niveau 2)
- ☐ Avoir mis en place un système de redistribution/ don des non consommés/ invendus alimentaires

ENJEU 6

Tendre vers le zéro déchet

La production de déchets a des impacts forts sur l'environnement, la biodiversité, la pollution de l'air et des cours d'eau, etc.

Pour tendre vers le zéro déchet, il est important d'identifier : les déchets produits par l'événement, ceux qui peuvent être évités, valorisés et comment. Les dispositifs de tri ainsi que la signalétique affichée doivent être adaptés aux déchets de votre événement. Vous pouvez réduire drastiquement vos déchets en limitant l'usage unique et en privilégiant le réutilisable.

Cet enjeu est scindé en 3 leviers et propose au total 17 engagements.

Levier 1 : Mettre en place un plan de gestion responsable des déchets

- ☐ Faire un diagnostic déchet (identifier tous les déchets qui seront produits dans les différentes zones de mon événement et identifier les déchets valorisables - via le recyclage ou d'autres filières spécifiques) niveau 2
- ☐ En fin d'événement, je mesure les quantités de déchets produits et valorisés niveau 3

Levier 2 : Réduire les déchets

- ☐ Zéro gobelet jetable niveau 2
- ☐ Favoriser le retour et la réutilisation des gobelets réutilisables niveau 2
- ☐ Zéro bouteille d'eau jetable vendue ou donnée niveau 2
- ☐ Zéro bouteille en plastique (soda, jus...) niveau 3
- ☐ Remplacer la vaisselle jetable (contenants, couverts) par de la vaisselle réutilisable au catering
- ☐ Remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle réutilisable pour la restauration du public
- ☐ Réduire les emballages jetables dans la restauration
- ☐ Réduire les déchets liés à la technique

Levier 3 : Trier et valoriser les déchets

- ☐ Mettre en place un dispositif de tri avec une signalétique adaptée aux déchets spécifiques de l'événement niveau 1
- ☐ Chacun des déchets est orienté vers la filière qui lui correspond, si elle existe sur le territoire niveau 2
- ☐ Mettre en place un dispositif de tri des biodéchets au catering
- ☐ Mettre en place un dispositif de tri des biodéchets pour le public
- ☐ Mettre en place une équipe qui assure le sur-tri ou qui est présente au niveau des zones de tri ou avoir un prestataire dédié
- ☐ Collecter les huiles alimentaires usagées
- ☐ Mettre en place un dispositif visible pour collecter les piles et les D3E (Déchets Electriques et Electroniques)

ENJEU 7

Favoriser l'accueil de tous les publics

(inclusion, accessibilité et non-discrimination)

Un événement, lieu fédérateur et convivial, doit permettre à chacun·e de vivre ces moments de partage et d'échanges de façon sereine et sécurisée. Favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap, l'accessibilité sociale, la parité et lutter contre toutes formes de discriminations est un paramètre essentiel. Impliquez vos parties prenantes en nommant des référent·es sur ces sujets et communiquez, affichez, pour assurer la sensibilisation et la compréhension des dispositifs. Dans les milieux festifs, les organisateur·ices jouent un rôle important sur la prévention des risques.

Cet enjeu est scindé en 5 leviers et propose au total 16 engagements.

Levier 1 : Favoriser l'accessibilité universelle : aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap

- ☐ Sensibiliser au moins une personne de l'équipe sur les enjeux de l'accessibilité et du validisme (le validisme désigne le système d'oppressions que subissent les personnes handicapées) niveau 1
- ☐ Vérifier / diagnostiquer l'accessibilité effective du site niveau 2
- ☐ Mettre en place les actions favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap niveau 3
- ☐ Communiquer sur son site internet sur l'accessibilité du site et des oeuvres / spectacles niveau 3

Levier 2 : Favoriser l'accessibilité sociale (solidarité)

- ☐ Mettre en place des partenariats avec des structures pour favoriser la mixité sociale
- ☐ Mettre en place une tarification liée aux ressources ou un tarif unique abordable

Levier 3 : Favoriser l'égalité des genres

- ☐ Sensibiliser ses équipes aux VHSS (Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels) niveau 1
- ☐ Former ses équipes aux VHSS avec une structure experte
- ☐ Déployer un dispositif de prévention des VHSS niveau 2
- ☐ Tendre vers la parité en programmant au minimum 30% de femmes ou minorités de genre niveau 2
- ☐ Avoir une programmation avec au minimum 50% de femmes ou minorités de genre
- ☐ Avoir une mixité dans les équipes temporaires (équipe technique, équipe sécurité, etc.)

Levier 4 : Favoriser l'inclusion

- ☐ Avoir une communication inclusive
- ☐ Mettre en place une action de lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, etc.)

Levier 5 : Favoriser la prévention des risques en milieu festif

- ☐ Mettre en place un dispositif de RdR (Réduction des Risques en milieu festif)
- ☐ Mettre en place un dispositif d'écoute et prise en charge des victimes de discriminations

ENJEU 8

Embarquer les publics dans la transition écologique

(mobilisation)

Un événement est un terrain d'expérimentation propice à l'évolution des pratiques des participant·es et au questionnement de leurs habitudes.

En vous engageant dans une démarche éco-responsable, vous montrez l'exemple et il est important de rendre visible vos engagements pour sensibiliser votre public ainsi que le secteur culturel en général. Cela peut se faire au travers de la signalétique, de personnes référentes, des réseaux sociaux, d'animations, etc. Il est souvent apprécié de le faire de manière ludique.

Cet enjeu est scindé en 2 leviers et propose au total 9 engagements.

Levier 1 : Impliquer le public dans la démarche des organisateur·ices

- ☐ Une signalétique informe et sensibilise le public sur les dispositifs (tri, vélo, accessibilité...) mis en place (niveau 1)
- ☐ Les engagements de l'événement sont communiqués sur le site internet, les réseaux sociaux (niveau 1)
- ☐ Les engagements de l'événement sont communiqués sur place lors de l'événement (niveau 2)
- ☐ Un ou des «référent·es» sont à la disposition du public pour expliquer les dispositifs mis en place
- ☐ Proposer une communication engageante (type nudge) pour inciter le public à être acteur·ice des dispositifs en place
- ☐ Une personnalité promeut l'éco-responsabilité de l'événement
- ☐ Mettre en place un dispositif permettant au public de faire des propositions d'améliorations sur la démarche éco-responsable de l'événement

Levier 2 : Promouvoir la Transition écologique et sociétale

- ☐ Prévoir une animation sur les enjeux globaux du développement durable et leur compréhension / programmer une rencontre autour des enjeux du DD
- ☐ Prévoir une animation participative sur les solutions que le public peut mettre en place dans son quotidien

ENJEU 9

Numérique responsable

Près de 4% des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde proviennent du secteur du numérique*. Ce chiffre est en croissance rapide chaque année. Le plus gros impact réside dans la fabrication des terminaux. Prolonger la durée de vie du matériel numérique et favoriser l'éco-conception de ces outils permettra de le limiter. Les impacts liés à l'usage du numérique peuvent aussi être pris en considération dès la conception du site internet, le choix de la billetterie, le choix des outils, etc.

** Source : Étude ADEME-Arcep sur l'empreinte environnementale du numérique en France (2022)*

Cet enjeu est scindé en 3 leviers et propose au total 10 engagements.

Levier 1 : Sensibiliser au numérique responsable

- ☐ Sensibiliser les équipes aux enjeux du numérique responsable (niveau 3)

Levier 1 : Privilégier la sobriété dans le choix du matériel

- ☐ Privilégier les achats d'occasion ou reconditionné pour le matériel numérique
- ☐ Favoriser la prolongation de la durée de vie du matériel numérique

Levier 2 : Adopter la sobriété dans ses usages du numérique

- ☐ Avoir une communication numérique accessible
- ☐ Adopter une communication sobre en questionnant les formats et contenus utilisés
- ☐ Favoriser une gestion sobre des données par un nettoyage régulier des stockages en ligne et une rationalisation des logiciels utilisés
- ☐ Privilégier les outils libres plutôt que ceux proposés par les GAFAM
- ☐ Respecter le RGPD, en particulier le consentement éclairé pour l'utilisation des cookies sur le site internet
- ☐ Mettre en place une solution de billetterie souveraine, européenne et indépendante (niveau 3)
- ☐ Questionner l'usage de l'intelligence artificielle (IA) et en limiter l'utilisation

Annexe 2

Engagements prioritaires par niveau

Enjeux	Engagements prioritaires pour le **niveau 1**
Structurer sa démarche et progresser	Nommer un·e référent·e développement durable
	Informer tous les membres de l'organisation (salarié·e·s, bénévoles...) sur les actions éco-responsables de l'événement
	Réaliser et communiquer un bilan sur la mise en oeuvre des engagements pris avec des préconisations d'amélioration
Respecter le site d'accueil	Vérifier si le site fait l'objet d'une protection particulière (type Natura 2000, Réserves Naturelles, Parc Naturels, Arrêtés de protection de biotope, convention de gestion...) ou d'enjeux de biodiversité particuliers
	S'assurer de la remise en état du lieu à l'issue de l'événement (il n'y a plus de déchets sur le site, pas d'aménagements en dur...)
Réduire au minimum l'impact des déplacements (mobilité)	Donner des informations précises et complètes au public sur les accès en transport en commun (bus, train, etc)
	Informer le public sur les accès aux pistes cyclables et les dispositifs mis en place sur l'événement
	Proposer un outil au public pour faciliter le covoiturage
Limiter sa consommation de ressources (sobriété)	Supprimer les goodies gratuits non responsables et limiter la distribution de goodies éco-responsables
Manger Durable	Au moins 30% des denrées proposées à l'équipe interne et aux artistes sont d'origine locale et de saison
	Proposer des repas végétariens au public et aux équipes/artistes
Tendre vers le zéro déchet	Mettre en place un dispositif de tri avec une signalétique adaptée aux déchets spécifiques de l'événement
Favoriser l'accueil de tous les publics (inclusion, accessibilité et non-discrimination)	Sensibiliser au moins une personne de l'équipe sur les enjeux de l'accessibilité et du validisme (le validisme désigne le système d'oppressions que subissent les personnes handicapées)
	Sensibiliser ses équipes aux VHSS (Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels)
Embarquer les publics dans la transition écologique (mobilisation)	Une signalétique informe et sensibilise le public sur les dispositifs (tri, vélo, accessibilité...) mis en place
	Les engagements de l'événement sont communiqués sur le site internet, les réseaux sociaux
TOTAL	16 ENGAGEMENTS PRIORITAIRES DE NIVEAU 1

Enjeux	Engagements prioritaires pour le **niveau 2** Les 16 engagements du niveau 1 + les 21 engagements suivants :
Structurer sa démarche et progresser	Mettre en place au moins une action significative en faveur du bien-être des équipes (salariées et bénévoles)
Respecter le site d'accueil	Définir des actions de prise en compte de la biodiversité avec une structure de préservation locale et adapter l'événement en conséquence (jauge, aménagements, accès...)
	Installer des dispositifs pour récupérer les mégots (dispositifs ludiques ou autres)
Réduire au minimum l'impact des déplacements (mobilité)	Mettre en place des parkings vélo
	Favoriser la mobilité durable pour les équipes (bénévoles, technicien·nes...) et les intervenant·es externes (artistes...)
Limiter sa consommation de ressources (sobriété)	Réserver l'usage de groupes électrogènes à énergie fossile exclusive aux cas où rien d'autre n'est possible et en optimiser l'usage
	Limiter et optimiser au maximum les impressions
Manger Durable	Faire signer une charte «restauration durable» aux prestataires restauration, incluant des engagements de l'enjeu «manger durable» et «tendre vers le zéro déchet»
	Au moins 50% des denrées proposées au public sont d'origine locale et de saison
	Au moins 30% des boissons proposées au public, aux équipes internes/aux artistes sont d'origine locale
	Proposer au moins 50% de repas végétariens aux équipes / artistes sur le temps de l'exploitation
	Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Tendre vers le zéro déchet	Faire un diagnostic déchet (identifier tous les déchets qui seront produits dans les différentes zones de mon événement et identifier les déchets valorisables - via le recyclage ou d'autres filières spécifiques)
	Zéro gobelet jetable
	Favoriser le retour et la réutilisation des gobelets réutilisables
	Zéro bouteille d'eau jetable vendue ou donnée
	Chacun des déchets est orienté vers la filière qui lui correspond, si elle existe sur le territoire
Favoriser l'accueil de tous les publics (inclusion, accessibilité et non-discrimination)	Vérifier / diagnostiquer l'accessibilité effective du site
	Déployer un dispositif de prévention des VHSS
	Tendre vers la parité en programmant au minimum 30% de femmes ou minorités de genre
Embarquer les publics dans la transition écologique (mobilisation)	Les engagements de l'événement sont communiqués sur place lors de l'événement
TOTAL	21 ENGAGEMENTS PRIORITAIRES DE NIVEAU 2

Enjeux	Engagements prioritaires pour le **niveau 3** Les 37 engagements du niveau 1 et 2 + les 18 engagements suivants :
Structurer sa démarche et progresser	Suivre au moins 5 indicateurs quantitatifs d'édition en édition
	Mes prestataires sont locaux et ecoresponsables (annuaire de prestataires éco-resp., prestaDD...)
	Mes principaux sponsors ne vont pas à l'encontre de l'éthique d'une démarche éco-responsable
Réduire au minimum l'impact des déplacements (mobilité)	Prévoir une enquête relative aux transports auprès du public (origine des visiteur·euses, moyen de transport utilisé...)
	Mesurer l'empreinte carbone des déplacements des artistes / intervenant·es
Limiter sa consommation de ressources (sobriété)	Mettre en place une démarche d'économie d'électricité
	Si besoin d'installer des toilettes supplémentaires sur le site, installer des toilettes sèches
	Proposer un merchandising éco-produit
Manger Durable	Au moins 60% des denrées proposées à l'équipe interne et aux artistes sont d'origine locale, de saison et achetées en circuit court
	Au moins 50% des denrées proposées au public sont achetées en circuit court
	Au moins 60% des boissons proposées au public, aux équipes internes/aux artistes sont d'origine locale
	Plus de 50% des menus proposés au public sont végétariens
Tendre vers le zéro déchet	En fin d'événement, je mesure les quantités de déchets produits et valorisés
	Zéro bouteille en plastique (soda, jus...)
Favoriser l'accueil de tous les publics (inclusion, accessibilité et non-discrimination)	Mettre en place les actions favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
	Communiquer sur son site internet sur l'accessibilité du site et des oeuvres / spectacles
Numérique responsable	Sensibiliser les équipes aux enjeux du numérique responsable
	Mettre en place une solution de billetterie souveraine, européenne et indépendante
TOTAL	18 ENGAGEMENTS PRIORITAIRES DE NIVEAU 3

Une question ?

Vous souhaitez vous engager dans ce dispositif ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Marie Berjonneau
Co-référente du label
label@elemen-terre.org

Flavie Roux
Co-référente du label
formation-label@elemen-terre.org

Béatrice Magnier
Coordinatrice
coordination@elemen-terre.org

Numéro de téléphone :
05 62 75 51 94

Elémen'terre
Agir pour la transition écologique et sociale des événements d'Occitanie

Événements détonnants

Label des événements éco-responsables en Occitanie

Ce guide présente le référentiel du **label Événements détonnants.** Il s'adresse à tous les organisateurs et organisatrices d'événements désireux de s'engager dans une démarche d'éco-responsabilité. Il peut vous servir de feuille de route pour structurer votre démarche et vous inspirer pour déployer la transition écologique et sociétale de façon concrète et transversale sur vos événements.

Référentiel basé sur celui du label événements éco-engagé porté par le Reeve :

réseau éco-événement reeve

Partenaires du projet :

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE Liberté Égalité Fraternité

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

CNM Centre national de la musique

SERVICE CIVIQUE Une mission pour chacun au service de tous

Association Elémen'terre
169 avenue des Minimes - 31200 TOULOUSE
05 62 75 51 94 I accueil@elemen-terre.org
www.elemen-terre.org I N° SIRET : 503 493 199 00031
Code APE : 9499Z I N° OF 73 31 07 803 31